

## EN BREF

- **06/11/2025** – Assurance Auto : [les voitures électriques coûtent en moyenne 11% de plus à indemniser que les modèles essence ou diesel, principalement à cause du prix élevé des batteries](#). Pour les seuls dommages matériels, le surcoût atteint jusqu'à 14%, ce qui peut augmenter les primes d'assurances pour les propriétaires. Les assureurs demandent un meilleur accès aux pièces détachées et aux outils de diagnostic pour limiter les coûts
- **14/11/2025** – Assurance Vie : [les rendements des livrets réglementés vont encore baisser au 1<sup>er</sup> février 2026](#) : le livret A devrait passer de 1,7% à environ 1,5% et le LEP pourrait aussi voir sa rémunération diminuer.
- **25/11/2025** – Santé : [le gouvernement a finalement renoncé à la taxation des dépassements d'honoraires des médecins](#), mesure initialement prévue dans le PLFSS 2026.
- **28/11/2025** – Taxe foncière : [la base imposable de la taxe foncière sera revalorisée en 2026 en fonction de l'INSEE](#), ce qui entraînera une hausse quasi générale de la taxe pour les propriétaires. De plus, une mise à jour des « éléments de confort » des logements pourrait alourdir encore l'impôt pour 7,4 milliards de logements.

### PLFSS 2026 : le Sénat annule la hausse de la flat-tax et maintient la fiscalité du capital

En première lecture du PLFSS 2026, l'Assemblée nationale avait adopté un amendement (n°127) visant à augmenter la CSG sur les revenus du patrimoine et des placements de 9,2% à 10,6%. Cette hausse de 1,4 points aurait fait passer les prélèvements sociaux de 17,2% à 18,6% et ainsi relevé le taux de flat-tax de 30% à 31,4%. Le gouvernement comptait sur cette mesure pour dégager environ 2,8 milliards d'euros supplémentaires afin de soutenir le financement de la sécurité sociale.

[Le 21 novembre 2025, le Sénat a finalement annulé cette augmentation. Par un amendement n°595 présenté par la rapporteure générale, la commission des affaires sociales a supprimé l'article 6 bis du projet de loi, exprimant son opposition à toute hausse d'imposition.](#)

Au-delà de cette suppression, les sénateurs ont réintroduit ou conservé plusieurs mesures d'austérité initialement prévues :

- Gel du barème de la CSG sur les revenus de remplacement (retraites, allocations chômage) ;
- Rétablissement d'une taxe sur les complémentaires santé ;
- Suppression de l'exonération de cotisations salariales pour les apprentis.

Si le maintien du taux actuel de fiscalité sur le capital évite une pression supplémentaire sur l'épargne des ménages,

la décision suscite des critiques. Certains y voient un recul de la solidarité fiscale, tandis que d'autres soulignent le risque d'aggraver le déficit de la sécurité sociale, déjà estimé à 24 milliards d'euros après la première lecture.

### La situation des assureurs en France au premier semestre 2025

[Au premier semestre 2025, les assureurs français enregistrent une dynamique exceptionnelle, portée par une forte épargne des ménages et des rendements attractifs.](#)

L'assurance-vie connaît une collecte nette record de 25,2 milliards d'euros sur ce premier semestre 2025, dépassant le total du premier semestre 2024, grâce à une hausse des souscriptions et à une baisse marquée des rachats. Les supports en euros comme en unités de compte progressent, tandis que les rachats atteignent un niveau historiquement faible. Les contrats non rachetables, notamment les PER, soutiennent également la croissance.

En assurance non-vie, les primes augmentent plus vite que les sinistres, améliorant le ratio combiné. Cette croissance des primes est principalement due aux trois principales lignes d'activité de l'assurance non-vie, à savoir les frais médicaux, l'assurance automobile et l'assurance incendie et dommages aux biens. L'allocation d'actifs reste stable, dominée par les obligations et actions européennes, et le ratio de solvabilité s'améliore pour atteindre 241 % fin juin 2025.

### LES EVENEMENTS À VENIR

- Retrouvez l'ensemble de nos évènements à venir dans le document joint à l'Actu'Air.

